



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26/06/2023**

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 26 juin, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 19 juin 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Hervé Lacroix, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.
Nombre de Conseillers représentés : 2	Excusés : Nicolas Métivier, Florence Collino.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance :	Pouvoirs : Nicolas METIVIER à Alicia BERTHIER-DEROSE, Florence COLLINO à Thierry ROLLAND
	Secrétaire : Francis MEUTERLOS

DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE DU COMITE DES FÊTES

CONVOCATION
LE 19 06 2023

Par délibération en date du 06 mars 2023, la municipalité a voté le versement d'une subvention d'un montant de 3.000 € pour le Comité des Fêtes.

AFFICHAGE LE
11 JUIL. 2023

Une nouvelle demande, pour un montant de 2.000 €, est soumise

M. le Maire explique que la communauté de communes n'a pas souhaité contribuer aux comités des fêtes organisant des événements assimilés à des fêtes de village.

Il salue au nom du conseil municipal l'implication du comité des fêtes et remercie les bénévoles pour leur travail.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- approuve le versement d'une subvention de 2.000 € au comité des fêtes

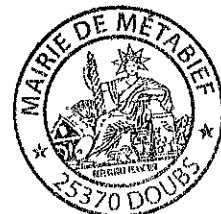
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com